

Pièces à fournir pour une demande ou un renouvellement de passeport biométrique

Il est impératif que le demandeur soit présent et le mineur accompagné du responsable légal lors du dépôt du dossier Carte Nationale d'Identité et/ou Passeport. Pour la remise du titre CNI/PSP, la présence du demandeur et de l'enfant à partir de 12 ans est obligatoire.

- ◇ 1 photo d'identité (35x45) de couleur claire (bleu clair, gris clair) **non découpée** - prise depuis **mois de 6 mois** - sans barrette sans chouchou apparent, sans lunettes, bouche fermée, le visage doit être dégagé. Les photos d'établissements scolaires ne sont pas acceptées.
- ◇ **L'original** d'un justificatif de domicile à choisir dans la liste citée ci-dessous de moins d'un an :
*Si l'original de cette pièce est un support numérique, son impression aura valeur d'original.
 - Avis ou échéancier ou situation déclarative d'imposition/non imposition sur les revenus / taxe foncière ou habitation
 - Quittance de loyer ou avis d'échéance émanant d'une agence immobilière ou d'un bailleur social, attestation CROUS
 - Facture d'électricité, de gaz (EDF ou ENGIE, TOTAL ou TOTAL DIRECT ENERGIE), d'eau (VEOLIA), téléphone fixe ou mobile
 - Attestation de contrat EDF ou ENGIE avec le 2D-DOC, EDF facture ou échéancier (A imprimer sur leur site)
 - Relevé de la caisse d'allocations familiales mentionnant les aides au logement (APL)
 - Titre de propriété (acte notarié ou quittance de loyer ou attestation du notaire)
 - Assurance habitation : attestation ou facture ou quittance (incendie, risques locatifs) **avec le tampon et signature**
 - Personnes sans domicile ni résidence fixe : attestation d'élection de domicile (délivrée par le CCAS/CIAS ou par une association)
 - Attestation ou courrier du Maire si renumérotation de rue, ou commune nouvelle
 - Attestation d'hébergement ou bulletin de situation: EHPAD, CAO, CADA, CHRS, foyer, couvent, caserne militaire, hôtel, SDF
- ◇ **Pour les personnes habitant chez un particulier ou chez leurs parents (dès 18 ans) fournir en plus :**
 - une attestation signée de l'hébergeant précisant qu'il vous héberge depuis plus de 3 mois ou de façon stable
 - **et un justificatif de domicile de l'hébergeant (à prendre dans la liste ci-dessus)**
 - **et une copie recto-verso d'une pièce d'identité de l'hébergeant (CNI, passeport français et étranger, titre de séjour, permis de conduire)**
- ◇ ***L'original** d'un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de **moins de 3 mois** :
(sauf en cas de naissance à l'étranger ou dans une ville dont l'état civil est dématérialisé*)
(Pour le savoir, faire* : <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>)
- ◇ Timbres fiscaux : dans un bureau de tabac ou sur @ : <https://timbres.impots.gouv.fr> ou avec la pré-demande
Personne majeure : 86 € - Personne mineure **dès 15 ans** : 42 € - Personne mineure de **moins de 15 ans** : 17 €

PIÈCES A FOURNIR SELON LE CAS - ACCOMPAGNEES D'UNE PRE-DEMANDE EN LIGNE SUR : ants.gouv.fr

Première demande de passeport personne majeure :

- 1 photo
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- *1 acte de naissance / la carte nationale d'identité (+ Photocopie)
- 86 € de timbres fiscaux
- Connaître les noms, prénoms, date et lieu de naissance des parents

Première demande de passeport personne mineure (la présence du père ou de la mère est OBLIGATOIRE) :

- 1 photo
- Carte d'identité ou passeport en cours de validité du parent présent (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- *1 acte de naissance, si dématérialisé : le livret de famille (+ Photocopie)
- Carte nationale d'identité (+ Photocopie)
- Timbres fiscaux - selon l'âge voir liste au dessus
- Mineur en garde alternée : en plus, une copie recto-verso de la pièce d'identité de l'autre parent (cni, passeport, permis de conduire) ET son justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus ET la décision du juge aux affaires familiales ou la convention conclue entre les parents (+ Photocopies)

Renouvellement d'un passeport autre que biométrique :

- 1 photo
- Le passeport (+ Photocopie)
- Carte d'identité valide ou *acte de naissance (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- Timbres fiscaux - selon l'âge voir liste au dessus

Renouvellement d'un passeport BIOMETRIQUE (sur la couverture, le mot PASSEPORT est souligné) inutile de remplir une pré-demande (Ne concerne pas les mineurs) :

- 1 photo
- Le passeport biométrique (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- Timbres fiscaux 86€

Renouvellement d'un passeport perdu ou volé :

- 1 photo
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus - Si hébergé voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- La carte nationale d'identité en cours de validité sinon un acte de *naissance - (Le lieu et date de naissance des parents seront à renseigner)
- Timbres fiscaux - selon l'âge voir liste au dessus
- Une déclaration de perte ou de vol à faire au commissariat / gendarmerie - En mairie (perte), seulement s'il y a renouvellement du titre

Ajout ou modification d'un nom d'usage / mariage / divorce / décès (gratuit) :

- 1 photo
- Le passeport (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- 1 acte de mariage / divorce / décès
- Autorisation de l'ex-époux de porter son nom en usage (si pas noté dans le jugement) + copie carte nationale d'identité

Urgence : mission humanitaire/travail, décès :

- 1 photo
- Le passeport (si il y a) et/ou la carte nationale d'identité et/ou *1 acte de naissance (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- Timbres fiscaux - selon l'âge voir liste au dessus
- Le justificatif de l'urgence (avec signature et tampon de l'organisme)

Personne majeure sous tutelle :

- 1 photo
- Passeport (si renouvellement) et/ou la carte d'identité (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile au nom du tuteur ou du majeur protégé voir - Voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- *1 acte de naissance - Le lieu et date de naissance des parents seront à renseigner
- Dernier jugement de tutelle + cni ou passeport original du tuteur. **Personne morale** : carte professionnelle, délégation de signature, etc. (+ Photocopie)
- Timbres fiscaux 86€